HISTORIQUE ET DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT AMÉ À PLOMBIÈRES-LES-BAINS

La commune de Plombières-les-Bains se situe au Sud Est des Vosges, à 450 mètres d'altitude environ. Ville thermale découverte en 65 avant Jésus Christ par les romains en activité depuis 2 000 ans.

L'église Saint Amé est implantée au cœur de la ville de Plombières-les-Bains. La rivière souterraine de l'Augronne, située en contrebas (-4,50 m du sol) au Nord, et la route départementale D157a au Sud, bordent cet édifice.

Son origine : une chapelle fondée en 1389 par le Chevalier de Darnieulles. En raison du fort développement de la ville en 1729, une église paroissiale modeste est construite, laquelle devait disparaître à son tour 130 ans plus tard pour être remplacée par l'église actuelle.

Cette église construite en style ogival néo-gothique, sur les plans de l'architecte Grillot, est due à l'initiative de l'Abbé Balland, curé doyen, et à la large générosité de Napoléon III qui venait en cure.

Commencée en 1858, elle est couverte le 15 août 1860 et consacrée le 18 août 1863. Elle dispose d'un grand orgue romantique, l'un des plus beaux de la région. Elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 20 juillet 1995, après le classement de l'ensemble des objets mobiliers le 11 mai 1982.

Si l'ensemble est harmonieux et élancé, l'édifice reste fragile, la pierre de grès jaune a beaucoup souffert du climat. Des remontés capillaires sont généralisées sur l'ensemble des parements extérieurs et intérieurs, dues à la présence de la rivière souterraine de l'Augronne, et peut-être d'autres résurgences d'eau de source. L'ensemble des façades présente une altération des parements plus ou moins importante.

L'église prend l'eau.

2006 marque la date du premier bâchage du toit de l'église. En janvier 2014, un deuxième bâchage est réalisé, suivi d'un troisième en janvier 2015.

Il est urgent d'intervenir. La commune doit procéder à des travaux de restauration complète des toitures hautes de l'église : charpente, couverture et zinguerie.

En janvier 2013, les habitants de la commune veulent manifester leur soutien pour la sauvegarde de leur église ; une association se crée en juin 2013 : « L'Association de Soutien pour la Restauration de l'Église de Plombières-les-Bains ». Cette association travaille avec la commune pour restaurer l'église.

Cet édifice est lourd à entretenir et nous en sommes tous conscients. Pour cela, nous faisons appel à la Fondation du patrimoine de Lorraine en lançant un appel aux dons à destination des particuliers, associations et entreprises.

Nous avons besoin de vous. Votre soutien est indispensable à la sauvegarde de cet édifice.

Nous vous remercions de votre générosité et de votre soutien financier !

BON DE SOUSCRIPTION

☐ Oui, je fais un don pour soutenir **la restauration de l'église Saint Amé de Plombières-les-Bains** et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Chèque à l'ordre de : « FONDATION DU PATRIMOINE - ÉGLISE DE PLOMBIÈRES-LES-BAINS »

Mon don est de _____ **euros**
et je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de :

☐ l'Impôt sur le Revenu **OU** ☐ l'Impôt sur la Fortune **OU** ☐ l'Impôt sur les Sociétés

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction:
- **de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don** et dans la limite de 20% du revenu imposable. *Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt*
- **OU de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €.** (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €) *Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.*

Pour les entreprises, votre don ouvre droit à une réduction :
- **de l'Impôt sur les Sociétés à hauteur de 60% du don** et dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT. *Un don de 500 € = 300 € d'économie*

NOM ou ENTREPRISE

ADRESSE

TÉLÉPHONE

MAIL

Comment faire votre don pour ce projet ?

PAR INTERNET : Plus simple et plus rapide !

- **Faites votre don en ligne en 1-clic sur notre site internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/44135**
- **Flashez ce QR code à l'aide de votre smartphone ou tablette et faites immédiatement un don pour ce projet !**

PAR COURRIER :

- **Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre chèque à l'ordre de : « Fondation du patrimoine - Église de Plombières-les-Bains » (voir coordonnées au verso)**

Attention : le reçu fiscal sera établi exclusivement aux nom et adresse du chèque

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.
Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. ☐
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Fondation du patrimoine, délégation Lorraine.
La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine.
La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.
Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Pour plus de simplicité, faire des économies et préserver l'environnement

Faites un don sur Internet :

lorraine.fondation-patrimoine.org

Avec le soutien de :

Association de Soutien pour la Restauration de l'Église de Plombières-les-Bains

LA FONDATION DU PATRIMOINE en quelques mots...

Statut : Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

Son organisation : La Fondation du patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

Ses moyens d'action : Pour son action, la Fondation du patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il permet à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LORRAINE

62 rue de Metz
54000 NANCY
Tél./Fax : 03.83.46.86.35
Mail : lorraine@fondation-patrimoine.org
Site web : lorraine.fondation-patrimoine.org

Photos © Ludovic Laroche / Olivier Schütz / Evelyne Isselet

Ne pas jeter sur la voie publique

APPEL AU MÉCÉNAT POPULAIRE

L'ÉGLISE SAINT AMÉ PREND L'EAU !

RESTAURATION DES TOITURES

PLOMBIÈRES-LES-BAINS (VOSGES)

Faites un don en ligne :
www.fondation-patrimoine.org/44135